



Assemblée générale

Distr. générale
13 octobre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 79 de l'ordre du jour

**Programme d'assistance des Nations Unies
aux fins de l'enseignement, de l'étude,
de la diffusion et d'une compréhension
plus large du droit international**

Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Soumis en application de la résolution [74/185](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport rend compte de l'exécution, pendant la période considérée, du Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, et présente les activités prévues pour 2021 ainsi que leurs incidences administratives et financières.



I. Introduction

1. Par sa résolution 74/185, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à exécuter les activités qu'il avait énoncées dans son rapport sur le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international (A/74/496), lequel lui avait été soumis à sa soixante-quatorzième session. Au paragraphe 29 de cette même résolution, l'Assemblée l'a prié de lui rendre compte, à sa soixante-quinzième session, de l'exécution du Programme d'assistance en 2020 et de lui présenter, après avoir consulté le Comité consultatif pour le Programme d'assistance, des recommandations sur le Programme dans les années à venir.

2. On trouvera dans le présent rapport des informations sur l'exécution du Programme d'assistance pendant la période considérée ainsi que sur les activités prévues pour 2021 et leurs incidences administratives et financières.

II. Exécution du Programme d'assistance

3. La Division de la codification du Bureau des affaires juridiques est chargée de l'exécution du Programme d'assistance. Dans ce cadre, la Division s'acquitte de diverses tâches : organisation et conduite du Programme de bourses de perfectionnement en droit international et des cours régionaux de droit international des Nations Unies ; élaboration et publication de documentation ; conception et enrichissement de la Médiathèque de droit international des Nations Unies et du site Web du Programme d'assistance ; élaboration des rapports du Secrétaire général ; fourniture de services de secrétariat relatifs au point de l'ordre du jour correspondant à l'intention du Comité consultatif et de la Sixième Commission.

4. La présente section retrace les activités mises en œuvre dans le cadre du Programme d'assistance relatives aux programmes de formation (par ordre chronologique), à la Médiathèque de droit international, à la documentation pédagogique en droit international, à la publication assistée par ordinateur, à la diffusion et à la dotation commémorative Hamilton Shirley Amerasinghe sur le droit de la mer. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a fortement pesé sur l'exécution de certaines activités du Programme pendant la période considérée, comme il est indiqué plus en détail dans les développements qui suivent.

A. Programmes de formation

1. Cours régionaux de droit international des Nations Unies

5. Le nombre de personnes pouvant participer au Programme de bourses étant limité, les trois cours régionaux de droit international (pour l'Afrique, pour l'Asie et le Pacifique et pour l'Amérique latine et les Caraïbes) constituent un moyen important d'élargir les possibilités de perfectionnement en droit international offertes aux participants venant de pays en développement¹. Dispensés par d'éminents spécialistes et praticiens du droit international, ces cours régionaux portent sur un vaste éventail

¹ En 2011, par mesure d'économie, afin d'accroître le nombre de bourses allouées et de mieux répondre à la demande croissante de cours de droit international, l'organisation des cours régionaux a été confiée à la Division de la codification. Toutes les questions administratives, financières et pratiques, liées notamment au voyage et au logement, étaient précédemment confiées à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, ce qui nécessitait de financer ses administrateurs et ses agents des services généraux, qui fournissaient ces services durant six mois environ pour chaque cours régional.

de sujets fondamentaux du droit international. Ils donnent en outre aux participants l'occasion de se concentrer sur des questions actuelles de droit international intéressant l'ensemble de leur région, l'objectif étant d'en faciliter la compréhension et de promouvoir la coopération à cet égard.

a. Asie et Pacifique

6. Le cours régional de droit international pour l'Asie et le Pacifique s'est tenu en langue anglaise dans les locaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à Bangkok, du 18 novembre au 13 décembre 2019. Sur les 135 candidatures reçues, en provenance de 36 pays, 25 ont été retenues. Parmi les candidats sélectionnés (12 hommes et 13 femmes), 20 ont bénéficié d'une bourse et 5 ont pris l'intégralité des frais à leur charge.

7. Les participants venaient des pays suivants : Bahreïn, Bangladesh, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jordanie, Kirghizstan, Maldives, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Samoa, Thaïlande, Turquie, Tuvalu et Viet Nam².

8. Les séminaires dispensés dans le cadre du cours régional étaient les suivants (par ordre chronologique) : « Introduction au droit international » [H. Tigroudja (Université d'Aix-Marseille)] ; « Droit des traités » [D. Azaria (University College London)] ; « Droit international de l'environnement » [D. Bodansky (Arizona State University)] ; « La recherche en droit international » [Division de la codification (Bureau des affaires juridiques)] ; « Droit de la mer » [A. Miron (Université d'Angers)] ; « La responsabilité de l'État » [P. Bodeau-Livinec (Université de Paris Nanterre)] ; « Paix et sécurité internationales » et « Règlement pacifique des différends internationaux » [D. Tladi (Université de Pretoria, Commission du droit international)] ; « Droit international des droits de l'homme » [E. Salmón (Université catholique pontificale du Pérou)] ; « Droit international humanitaire » et « Droit pénal international » [K. Riordan (Cour martiale de Nouvelle-Zélande, Université Victoria de Wellington)] ; « Droit international en Asie et dans le Pacifique » [K. Kittichaisaree (Tribunal international du droit de la mer)] ; « Droit des organisations internationales » et « Relations diplomatiques et consulaires » [P. Galvão Teles (Université autonome de Lisbonne, Commission du droit international)] ; « Droit commercial international » et « Droit international de l'investissement » [M. M. Mbengue (Université de Genève)].

b. Afrique

9. Le cours régional de droit international pour l'Afrique s'est tenu dans les locaux de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba, du 3 au 28 février 2020. Sur les 147 candidatures reçues, en provenance de 32 pays, 30 ont été retenues. Parmi les candidats sélectionnés (14 hommes et 16 femmes), 21 ont bénéficié d'une bourse et 9 ont pris l'intégralité des frais à leur charge³.

10. Les participants venaient des pays suivants : Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Égypte, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Ghana,

² Pour plus d'informations sur les participants, voir https://legal.un.org/poa/rcil/asia/participants_2019.pdf. Deux boursiers sélectionnés au Brunéi Darussalam et à Kiribati n'ont pas pu participer au Programme.

³ L'une des bourses a été financée au moyen de contributions volontaires.

Kenya, Malawi, Mali, Niger, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud, Togo et Zimbabwe⁴.

11. Les séminaires dispensés étaient les suivants (par ordre chronologique) : « Introduction au droit international » [J. Viñuales (Université de Cambridge)] ; « Droit des traités » et « La responsabilité de l'État » [A. Tzanakopoulos (Université d'Oxford)] ; « La recherche en droit international » [Division de la codification (Bureau des affaires juridiques)] ; « Droit des organisations internationales » et « Relations diplomatiques et consulaires » [P. Galvão Teles (Université autonome de Lisbonne, Commission du droit international)] ; « Droit international humanitaire » et « Droit pénal international » [A. Lagerwall, (Université libre de Bruxelles)] ; « Droit et institutions de l'Union africaine » [T. Maluwa (Pennsylvania State University)] ; « Droit de la mer » [S. Trevisanut (Université d'Utrecht)] ; « Droit international des droits de l'homme » [H. Tigroudja (Université d'Aix-Marseille)] ; « Paix et sécurité internationales » et « Règlement pacifique des différends internationaux » [D. Tladi (Université de Pretoria, Commission du droit international)] ; « Droit international de l'environnement » [P. Okowa (Queen Mary University of London)] ; « Droit commercial international » et « Droit international de l'investissement » [M. M. Mbengue (Université de Genève)]. Une visite d'étude à l'Union africaine a également été organisée, à l'occasion de laquelle la Conseillère juridique de l'Union africaine a présenté aux participants les travaux de son bureau.

c. Amérique latine et Caraïbes

12. Le cours régional de droit international pour l'Amérique latine et les Caraïbes devait se tenir en langue anglaise dans les locaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) à Santiago, du 20 avril au 15 mai 2020.

13. Sur les 80 candidatures reçues, en provenance de 25 pays, 22 ont été retenues. Parmi les candidats sélectionnés (8 hommes et 14 femmes), 20 ont bénéficié d'une bourse et 2 ont pris l'intégralité des frais à leur charge.

14. Les participants venaient des pays suivants : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, El Salvador, Guyana, Haïti, Jamaïque, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinidad-et-Tobago, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).

15. Les séminaires suivants étaient prévus : « Introduction au droit international » [P. Galvão Teles (Université autonome de Lisbonne, Commission du droit international)] ; « Paix et sécurité internationales », « Droit des organisations internationales » et « Relations diplomatiques et consulaires » [A. Tzanakopoulos (Université d'Oxford)] ; « Droit des traités » et « La responsabilité de l'État » [S. Villalpando (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)] ; « La recherche en droit international » [Division de la codification (Bureau des affaires juridiques)] ; « Règlement pacifique des différends internationaux » [C. Giorgetti (Université de Richmond)] ; « Droit de la mer » [F. Armas Pfirter (Université de Buenos Aires)] ; « Droit international des droits de l'homme » [H. Tigroudja (Université Aix-Marseille)] ; « Droit international des droits de l'homme » [E. Salmón (Université catholique pontificale du Pérou)] ; « Droit pénal international » [I. Hrdličková (Tribunal spécial pour le Liban)] ; « Droit international de l'environnement » [A. Costa Vieira (Université catholique de Santos)] ; « Droit et institutions de la région de la CEPALC » [G. Acuña et C. de Miguel (CEPALC)] ;

⁴ Pour plus d'informations sur les participants, voir https://legal.un.org/poa/rcil/africa/participants_2020.pdf. Un boursier n'a pas pu suivre la totalité du cours régional en raison d'une urgence familiale.

« Droit du commerce international » [G. Wang (Université de Tulane)] ; « Droit international de l'investissement » [A. Bjorklund (Université McGill)].

16. Les préparatifs du cours régional étaient bien avancés. Toutefois, en raison de la pandémie de COVID-19, le cours n'a pas pu avoir lieu. Les participants qui avaient été retenus ont été informés que leurs candidatures seraient prises en compte en priorité pour la prochaine édition du cours régional. Tout en étant consciente que les échanges approfondis et les liens durables que la formation en présentiel permet de nouer étaient irremplaçables, la Division de la codification, face aux circonstances exceptionnelles résultant de la COVID-19, a conçu et mis à disposition un programme de formation à distance destiné à renforcer provisoirement les capacités, que les participants peuvent suivre à leur propre rythme jusqu'à ce que le cours régional puisse avoir lieu. Ce programme comprenait les sujets fondamentaux de droit international généralement abordés dans le cadre du cours régional et s'appuyait sur les ressources disponibles, notamment le *Recueil de droit international* et la Médiathèque de droit international.

d. Lieux d'accueil des cours régionaux de droit international

17. Pendant la période considérée, les cours régionaux pour l'Afrique et pour l'Asie et le Pacifique se sont déroulés dans les locaux des commissions régionales⁵. Les commissions régionales ont fourni non seulement un accès gratuit à des espaces de cours et de bureaux, mais également un appui administratif et logistique très utile pendant la planification et la tenue des cours. Cet appui a contribué à améliorer l'efficacité sur les plans financier et administratif ainsi que la prévisibilité et la cohérence des cours, sans qu'il soit exclu de les tenir ailleurs à l'avenir.

2. Programme de bourses de perfectionnement en droit international

18. Le Programme de bourses de perfectionnement en droit international offre aux professionnels des pays en développement et des pays émergents l'accès à une formation complète dans ce domaine, dispensée par d'éminents spécialistes et praticiens du droit international de régions et de systèmes juridiques divers⁶. Les participants suivent des séminaires organisés par la Division de la codification sur un large éventail de sujets fondamentaux du droit international, ainsi que le cours de droit international public dispensé en été par l'Académie de droit international de La Haye. Ils ont également la possibilité de participer à des visites d'étude organisées par la Division.

19. Le Programme a suscité l'intérêt de 433 candidats de 62 pays (347 d'Afrique, 25 d'Asie et du Pacifique, 7 d'Europe orientale, 52 d'Amérique latine et des Caraïbes et 2 d'Europe occidentale et d'autres pays).

20. Le programme d'études suivant a été conçu pour le Programme de bourses : « Introduction au droit international » [L. Boisson de Chazournes (Université de Genève)] ; « Règlement pacifique des différends internationaux » [C. Escobar Hernández (Université nationale d'enseignement à distance de Madrid, Commission du droit international)] ; « Droit de la mer » [Y. Cissé (Université Alassane Ouattara, Commission du droit international)] ; « Droit des traités » (à préciser) ; « La Cour internationale de Justice » [M. Bennouna (Cour internationale de Justice)] ; « La

⁵ Le cours régional de droit international pour l'Afrique s'est déroulé dans les locaux de la CEA en Éthiopie, tandis que celui pour l'Asie et le Pacifique s'est tenu dans les locaux de la CESAP en Thaïlande. Le cours régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes devait se tenir dans les locaux de la CEPALC au Chili.

⁶ Depuis 2010, par mesure d'économie, afin d'accroître le nombre de bourses financées au moyen du budget ordinaire, le Programme de bourses à La Haye est géré par la Division de la codification (voir A/65/514, par. 12).

responsabilité de l'État » [P. Bodeau-Livinec (Université de Paris Nanterre)] ; « Paix et sécurité internationales » [K. von der Decken (Université de Kiel)] ; « Droit international de l'environnement » [J. Viñuales (Université de Cambridge)] ; « Droit des organisations internationales » [E. Lagrange (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)] ; « Relations diplomatiques et consulaires » [N. Angelet (Université libre de Bruxelles)] ; « Droit international humanitaire » et « Droit pénal international » [A. Lagerwall (Université libre de Bruxelles)] ; « La recherche en droit international » [Division de la codification (Bureau des affaires juridiques)] ; « Droit international des droits de l'homme » [H. Tigroudja (Université d'Aix-Marseille)] ; « Droit commercial international » et « Droit international de l'investissement » [M. M. Mbengue (Université de Genève)]⁷.

21. Le Programme de bourses devait se dérouler en langue française à La Haye du 29 juin au 10 août 2020. Malheureusement, il n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de COVID-19⁸. Tout en étant consciente que les échanges approfondis et les liens durables que la formation en présentiel permet de nouer sont irremplaçables, la Division de la codification, face aux circonstances exceptionnelles résultant de la COVID-19, a conçu et mis à disposition un programme de formation à distance destiné à renforcer provisoirement les capacités, que les participants peuvent suivre à leur propre rythme. Ce programme comprenait les sujets fondamentaux de droit international généralement abordés par le Programme de bourses et s'appuyait sur les ressources disponibles, notamment le *Recueil de droit international* et la Médiathèque de droit international.

3. Réseaux d'anciens participants aux programmes de formation menés au titre du Programme d'assistance

22. Dans sa résolution 73/201, l'Assemblée générale a engagé le Secrétaire général à appuyer la création de réseaux d'anciens participants aux programmes de formation menés dans le cadre du Programme d'assistance. La Division de la codification a recueilli les coordonnées des anciens participants intéressés et, conformément aux enseignements tirés des réseaux existants, a lancé une plateforme leur permettant d'échanger des informations et de diffuser des supports de formation.

B. Médiathèque de droit international des Nations Unies

23. Les formations traditionnelles en présentiel, qui permettent des débats approfondis, des échanges et des travaux de groupe, sont irremplaçables. Cependant, face à la demande croissante de cours de droit international, qui ne saurait être satisfaite uniquement par de telles formations, la Division de la codification a créé,

⁷ Le programme du cours d'été 2020 de l'Académie de droit international de La Haye comprenait les conférences suivantes : « Le règlement des différends entre investisseurs et États : croissance, défis et perspectives » (conférence inaugurale) [M. Kinnear (Secrétaire général du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements)] ; « Le droit international comme corps de droit privé et de droit public » (cours général) [R. Kolb (Université de Genève)] ; « Le droit international de la cybersécurité » [T. Christakis (Université Grenoble Alpes)] ; « L'évolution du droit relatif aux cours d'eau internationaux » [S. C. McCaffrey (Université du Pacifique)] ; « Les procédures judiciaires et arbitrales internationales et le principe *iura novit curia* » [A. Tanzi (Université de Bologne)] ; « Le recours extraterritorial à la force contre des acteurs non étatiques » [D. Tladi (Université de Pretoria, Commission du droit international)] ; « La responsabilité aggravée en droit international contemporain » [J. E. Viñuales (Université de Cambridge)] ; « Les droits de la défense : les procédures devant la justice pénale internationale » [W. Zhu (Université Renmin de Chine)].

⁸ L'Académie de droit international de La Haye a également annoncé qu'en raison de la pandémie de COVID-19, les cours d'été 2020 sur le droit international public et privé étaient reportés à 2021.

en 2008, la Médiathèque de droit international des Nations Unies, qui permet à l'Organisation de proposer à moindres frais une formation en ligne, gratuite et de qualité, à un nombre illimité de personnes et d'institutions du monde entier.

24. La Médiathèque est un centre virtuel de formation et de recherche proposant du contenu produit par des spécialistes, juges et praticiens éminents du droit international, de différents pays et systèmes juridiques, qui collaborent à ses trois composantes : la série de conférences (y compris la nouvelle minisérie de conférences), les archives historiques et la bibliothèque de recherche.

25. La série de conférences compte plus de 600 conférences portant sur un large éventail de sujets ayant trait au droit international, assorties de listes de ressources connexes renvoyant à des documents de référence accessibles en ligne⁹. Les conférences et les documents juridiques afférents ont vocation à fournir des ressources pédagogiques plus complètes aux établissements universitaires et aux centres de formation publics dans les pays en développement. Au cours de la période considérée, la Division a conçu, enrichi et lancé la minisérie de conférences. Il s'agit d'une série de conférences dispensées par d'éminents spécialistes du droit international, qui vise à donner un aperçu général des sujets fondamentaux du droit international, principalement à l'intention des utilisateurs ayant une connaissance rudimentaire ou limitée du droit international. La minisérie couvre actuellement les sujets suivants : le droit des traités, la responsabilité de l'État, les relations diplomatiques et consulaires, le droit de la mer, le droit international de l'environnement, le droit international des droits de l'homme, le droit international humanitaire et le droit commercial international.

26. Pendant la période considérée, 40 conférences ont été enregistrées pour la série de conférences et pour la minisérie de conférences. Afin de favoriser la diversité géographique et linguistique de ces conférences et d'enregistrer des conférenciers qui ne se rendent pas à New York régulièrement, la Division de la codification a organisé une séance d'enregistrement hors Siège au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord¹⁰.

27. Les archives historiques contiennent des notes d'introduction rédigées par des experts reconnus portant sur une bonne centaine d'instruments juridiques, ainsi que l'historique de leur adoption, des documents connexes et des supports audiovisuels rassemblés par la Division de la codification¹¹. Au cours de la période considérée, la Division a mis à jour la documentation relative à plusieurs instruments dans les archives.

28. La bibliothèque de recherche est une vaste bibliothèque en ligne qui rassemble traités, textes de jurisprudence, publications, écrits divers, textes de doctrine et documents pédagogiques, dont le *Recueil de droit international*, publication en quatre volumes de la Division disponible en anglais et en français et principale ressource utilisée pour les quatre programmes de formation en présentiel. En outre, pendant la

⁹ Entre mars 2020 et la date d'établissement du présent rapport, 14 conférences ont été ajoutées à la Médiathèque de droit international, sous forme audio uniquement en raison de la COVID-19 et des modalités de travail des fonctionnaires du Secrétariat. Par conséquent, pour l'instant, les conférences ne sont accessibles que sur le podcast de la Médiathèque et les listes de ressources connexes qui les accompagnent ne sont pas encore disponibles en ligne.

¹⁰ Les conférences ont été enregistrées à la Dickson Poon School of Law, au King's College London et au Lauterpacht Centre for International Law de l'Université de Cambridge. Le matériel nécessaire à l'enregistrement a été mis à disposition gracieusement par les universités, ce dont le Secrétaire général est reconnaissant. Une autre séance d'enregistrement hors Siège, qui devait se tenir à Washington, n'a pu avoir lieu en raison de la pandémie de COVID-19.

¹¹ Les documents juridiques des archives historiques et de la série des conférences sont disponibles dans toutes les langues officielles de l'Organisation.

période considérée, la Division a continué d'alimenter la section consacrée aux concours de simulations de procès tenus dans les établissements universitaires. Dans cette section, la Division rassemble les conférences et documents de la Médiathèque portant sur les sujets des concours afin d'aider les participants à s'y préparer. Au cours de la période considérée, ont été ajoutés à la Médiathèque les conférences et les documents liés aux éditions 2020 du Concours Charles-Rousseau, du Concours interaméricain de procès simulés de droits de l'homme, du Concours Jean-Pictet, du Concours mondial de procès simulés de droits de l'homme Nelson Mandela et du Concours de procès simulé en droit international Philip C. Jessup.

29. Depuis sa création en 2008, la Médiathèque a été consultée par près de 2,1 millions d'utilisateurs dans 193 États Membres et non membres¹². Les nouveautés de la Médiathèque continuent d'être annoncées dans le *Journal des Nations Unies*, sur les médias sociaux et sur les blogs consacrés au droit international¹³. En outre, la Division de la codification a redoublé d'efforts pour que les utilisateurs ayant peu accès à une connexion à haut débit puissent accéder aux cours sur ordinateur ou sur appareil mobile grâce au podcast de la Médiathèque⁹.

30. En outre, dans le cadre des modalités de travail mises en place au Secrétariat face à la COVID-19, la Division a continué de publier de nouvelles conférences audio uniquement sur le podcast de la Médiathèque, s'est mise en rapport avec les sociétés de droit international du monde entier pour attirer leur attention sur les ressources et les supports de formation virtuelle de la Médiathèque et a publié des messages sur les réseaux sociaux pour annoncer de nouvelles conférences audio uniquement ainsi que des conférences existantes présentant un intérêt particulier dans le contexte de la pandémie.

C. Documentation pédagogique en droit international

31. En concertation avec les conférenciers, la Division de la codification fait des recherches en vue de rassembler, d'établir et d'imprimer les documents nécessaires à ses programmes de formation en droit international. En outre, des clés USB contenant des documents pédagogiques, des publications juridiques de la Division et d'autres documents de droit international sont fournis aux participants des pays en développement n'ayant qu'un accès limité à Internet afin de faciliter leurs recherches électroniques¹⁴. Les documents pédagogiques sont également disponibles gratuitement à des fins de formation sur les sites Web des différents programmes de formation et sur celui de la Médiathèque.

32. La Division continue à utiliser le *Recueil de droit international*, dans ses versions anglaise et française, comme principale ressource pour ses programmes de formation. Elle diffuse également le *Recueil* auprès des établissements universitaires et des centres nationaux de formation des pays en développement afin de promouvoir l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international dans le monde entier. Le *Recueil* est accessible gratuitement sur le site de la Médiathèque et peut être reproduit à des fins pédagogiques en vue de favoriser l'enseignement et la diffusion du droit international¹⁵.

¹² Créé principalement pour aider les utilisateurs des pays en développement, le podcast continue cependant d'être consulté surtout dans les pays développés.

¹³ Aquiescencia ; EJIL: Talk! ; International Law Reporter ; MULTIPOL – Réseau d'analyse et d'information sur l'actualité internationale ; Opinio Juris.

¹⁴ La Division achète les publications juridiques et toute autre publication essentielle des Nations Unies, dont la Charte des Nations Unies, pour ses formations.

¹⁵ Voir <http://legal.un.org/avl/handbook.html>.

D. Publication assistée par ordinateur

33. Depuis 2003, la Division de la codification a recours à la publication assistée par ordinateur, à titre volontaire et sous réserve de ressources suffisantes, pour accélérer la parution de certaines de ses publications juridiques et les mettre plus rapidement à la disposition de la communauté juridique internationale. Pendant la période considérée, la Division a poursuivi les activités de publication assistée par ordinateur qu'elle avait interrompues en 2014 et reprises en 2017, et publié l'*Annuaire juridique des Nations Unies* (2015) et le *Recueil des sentences arbitrales* (vol. XXXII)¹⁶. Les préparatifs en vue de la publication de l'*Annuaire juridique des Nations Unies* (2016 et 2017) et des *Recueils des sentences arbitrales* (vol. XXXIII) ont également progressé. La Division continuera d'étudier les moyens de poursuivre ce travail en 2021 et au cours des années suivantes, sous réserve des ressources disponibles.

E. Diffusion

34. La diffusion de publications et d'informations juridiques par Internet et d'autres médias électroniques vise à pallier le nombre restreint d'exemplaires papier disponibles, sans remettre en question le caractère irremplaçable du texte imprimé pour la recherche juridique et l'enseignement du droit, notamment pour les utilisateurs des pays en développement ayant un accès limité à Internet. Les documents sont mis à disposition gratuitement sur Internet afin de promouvoir l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international (voir annexe).

F. Dotation commémorative Hamilton Shirley Amerasinghe sur le droit de la mer

35. M^{me} Linda Bana, ressortissante ghanéenne, a bénéficié en 2020 de la Dotation commémorative Hamilton Shirley Amerasinghe sur le droit de la mer. Toutefois, en raison de la COVID-19 et notamment des mesures visant à restreindre les voyages internationaux et de la fermeture des locaux de l'Organisation des Nations Unies à New York, le début du programme prévu en mars a été reporté à une date qui reste à déterminer en 2021. Dans l'intervalle, M^{me} Bana a eu la possibilité d'accéder à une série de formations virtuelles proposées par la Division des affaires maritimes et du droit de la mer¹⁷. Le montant de la dotation fluctue entre environ 35 000 et 60 000 dollars d'une année sur l'autre, sans compter les 13 % de frais relatifs à l'appui aux programmes et les 15 % de réserve opérationnelle (sur la question du solde, voir par. 37). Les différences tiennent à plusieurs facteurs extrêmement variables : le montant des indemnités applicables dans la ville de l'institution hôte, le taux de change, le prix du billet d'avion et la durée de la formation¹⁸.

¹⁶ Voir les résolutions 64/113, 65/25, 66/97, 67/91, 68/110, 69/117, 70/116 et 71/139, dans lesquelles l'Assemblée générale a salué l'initiative de publication assistée par ordinateur mise en œuvre de 2003 à 2013 par la Division et recommandé de dégager les ressources nécessaires pour reprendre cette initiative concluante.

¹⁷ Voir www.un.org/Depts/los/nippon/OnlineAlumniActivities.pdf.

¹⁸ L'appui administratif que fournissait la Division de la codification dans les années 80 et au début des années 90 a progressivement diminué après l'intégration en 1992 de l'ancien Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer au sein du Bureau des affaires juridiques. La Division des affaires maritimes et du droit de la mer est chargée des questions relatives au droit de la mer, notamment du renforcement des capacités techniques, de façon à éviter le chevauchement des activités et à garantir la bonne gestion de la Dotation. Depuis 2010, la Division assume seule

III. Directives et recommandations concernant l'exécution du Programme d'assistance en 2021

36. En 2021, la Division de la codification prévoit de mener les activités du Programme d'assistance conformément aux directives et recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général (voir [A/74/496](#), sect. V), que l'Assemblée générale a approuvées.

37. S'agissant de la Dotation Hamilton Shirley Amerasinghe, le solde actuel disponible, compte tenu des dépenses d'appui aux programmes, est estimé à environ 120 000 dollars. Le solde comprend les fonds initialement engagés pour la Dotation de 2020, qui a été reportée à 2021.

IV. Incidences administratives et financières du Programme d'assistance

A. Pendant la période considérée

38. Dans sa résolution [74/185](#), l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à exécuter, en 2020, le Programme de bourses de perfectionnement en droit international et les cours régionaux de droit international des Nations Unies pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique et l'Amérique latine et les Caraïbes, et à poursuivre le développement de la Médiathèque de droit international. Ces activités seront financées au moyen du budget ordinaire et, si nécessaire, de contributions volontaires.

39. S'agissant du financement du Programme d'assistance, un montant total de 1 131 500 dollars a été demandé pour 2020 au chapitre 8 du budget ordinaire (Affaires juridiques), sous-programme 3 (Développement progressif et codification du droit international), pour le Programme de bourses de perfectionnement en droit international, les cours régionaux de droit international et la Médiathèque de droit international.

40. Dans sa résolution [74/185](#), l'Assemblée générale a de nouveau prié le Secrétaire général de continuer à faire connaître le Programme d'assistance et d'inviter périodiquement les États Membres et les organisations, les institutions et les particuliers intéressés à verser des contributions volontaires pour financer le Programme ou à concourir par d'autres moyens à son exécution, voire à son élargissement. Une note verbale a donc été adressée aux États Membres en février 2020 pour appeler leur attention sur la résolution [74/185](#) et leur demander des contributions volontaires.

41. Depuis la publication du rapport précédent, des contributions volontaires ont été reçues pour les activités menées au titre du Programme d'assistance : a) des contributions pour le Programme d'assistance en général ont été versées par la Chine (27 000 dollars), Chypre (2 200 dollars), la France (16 695 dollars), l'Italie (12 000 dollars), le Panama (1 500 dollars), les Philippines (2 500 dollars) et le Qatar (3 000 dollars) ; b) des contributions pour la Médiathèque de droit international ont été versées par l'Autriche (1 111 dollars), la Finlande (8 062 dollars), l'Irlande (5 000 dollars), la Pologne (5 000 dollars), la République tchèque (2 162 dollars), le Royaume-Uni (6 474 dollars) et la Slovaquie (5 544 dollars) ; c) des contributions pour les cours régionaux de droit international ont été versées par la Finlande

l'administration de la Dotation dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités techniques concernant le droit de la mer. On trouvera de plus amples renseignements sur la Dotation dans le rapport annuel du Secrétaire général sur les océans et le droit de la mer, qui doit être examiné au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Les océans et le droit de la mer ».

(8 062 dollars) et l'Irlande (5 000 dollars) ; d) une contribution pour le Programme de bourses de perfectionnement en droit international a été versée par l'Irlande (5 000 dollars) ; e) une contribution pour le *Recueil de droit international* a été versée par le Royaume-Uni (3 237 dollars).

42. En ce qui concerne le cours régional de droit international pour l'Asie et le Pacifique, le Gouvernement thaïlandais a pris en charge les repas du soir en semaine et l'hébergement des participants, assuré le transport terrestre des participants et des conférenciers à Bangkok, accueilli un dîner de bienvenue et organisé deux visites culturelles. La CESAP a mis à disposition le lieu de formation et une salle pour la cérémonie d'ouverture, et fourni des bureaux et du matériel pour le personnel de la Division de la codification, des services de restauration, des équipements, ainsi qu'un appui administratif et opérationnel important.

43. En ce qui concerne le cours régional de droit international pour l'Afrique, l'Union africaine a contribué à le faire connaître, facilité son déroulement en offrant un appui durant le cours, organisé une visite de ses locaux et arrangé un exposé donné par sa Conseillère juridique. La CEA a mis à disposition le lieu de formation et fourni des bureaux et du matériel pour le personnel de la Division de la codification, des services de restauration, des équipements, ainsi qu'un appui administratif et opérationnel important¹⁹. Une bourse supplémentaire a été financée par des contributions volontaires.

44. Le Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce et le Département de la communication globale de l'ONU ont fourni gracieusement des publications sur papier à distribuer aux participants lors d'une ou plusieurs de ces formations.

Dotation commémorative Hamilton Shirley Amerasinghe sur le droit de la mer

45. Depuis la publication du rapport précédent, des contributions à la Dotation commémorative Hamilton Shirley Amerasinghe sur le droit de la mer ont été versées par l'Irlande (5 000 dollars), Monaco (35 000 euros) et le Royaume-Uni (2 500 livres sterling).

B. Pendant l'exercice budgétaire 2021

46. Conformément aux demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 74/185, des ressources d'un montant total de 1 097 400 dollars ont été proposées dans le budget ordinaire pour 2021 au chapitre 8 (Affaires juridiques), sous-programme 3 (Développement progressif et codification du droit international), pour mettre en œuvre les activités menées au titre du Programme d'assistance, à

¹⁹ Le Gouvernement chilien a prévu d'apporter au cours régional de droit international pour l'Amérique latine et les Caraïbes une contribution similaire à celle faite par le passé, à savoir l'organisation d'une réception de bienvenue dans les locaux de la CEPALC, d'une cérémonie de clôture au Ministère des affaires étrangères et d'une visite culturelle. Les années précédentes, la CEPALC a mis à disposition le lieu de formation et une salle pour la cérémonie d'ouverture, et fourni des bureaux et du matériel pour le personnel de la Division de la codification, des services de restauration, des équipements, ainsi qu'un appui administratif et opérationnel important. La Commission comptait faire de même en 2020. Pour les précédentes éditions du Programme de bourses de perfectionnement en droit international, l'Académie de droit international de La Haye a fait bénéficier les boursiers de frais d'inscription réduits à son programme d'été. La Fondation Carnegie a mis à disposition le lieu de formation. Les participants ont pu accéder à la Bibliothèque du Palais de la Paix, gérée par cette même fondation, où ils ont bénéficié d'une aide aux recherches. Le Greffe de la Cour internationale de Justice a mis des locaux et du matériel de bureau à la disposition du personnel de la Division de la codification et fourni un appui administratif et logistique important. Il était prévu que la même contribution soit apportée au Programme de bourses en 2020.

savoir le Programme de bourses de perfectionnement en droit international, les cours régionaux de droit international, et l'enrichissement, la diffusion et l'actualisation de la Médiathèque de droit international.

1. Programme de bourses de perfectionnement en droit international et cours régionaux de droit international des Nations Unies

47. Les ressources inscrites au projet de budget-programme permettront de financer le Programme de bourses de perfectionnement en droit international et les cours régionaux de droit international des Nations Unies pour l'Afrique, pour l'Asie et le Pacifique et pour l'Amérique latine et les Caraïbes en 2021, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale sur ces questions. Elles permettront de financer les bourses (couvrant les frais de voyage et de logement, l'assurance maladie, les documents pédagogiques et une indemnité pour frais de subsistance) d'au moins 20 professionnels de pays en développement et de pays émergents afin qu'ils puissent suivre les cours, ainsi que d'organiser et de faciliter la tenue des formations.

48. La Division de la codification continuera de faire tout son possible pour augmenter le nombre de bourses financées au moyen du budget ordinaire pour le Programme de bourses de perfectionnement et les cours régionaux, de façon à pouvoir satisfaire autant que possible la forte demande de cours de droit international. Elle recueillera en outre des contributions volontaires afin de pouvoir offrir des bourses partielles ou complètes supplémentaires et, à chaque fois que possible, acceptera un nombre restreint de participants autofinancés.

2. Médiathèque de droit international des Nations Unies

49. Les ressources prévues dans le budget-programme permettront de financer, au moyen des fonds réservés au personnel temporaire autre que pour les réunions, deux postes à temps plein, à savoir un poste de juriste (P-3) et un poste de producteur vidéo [agent des services généraux (Autres classes)]. Ces postes sont essentiels pour assurer l'enrichissement, la diffusion et l'actualisation de la série de conférences et de la série de miniconférences ainsi que des archives historiques et de la bibliothèque de recherche de la Médiathèque de droit international en 2021. Les ressources serviront également à enregistrer des conférences données en divers endroits par des conférenciers qui ne se rendent pas régulièrement à New York, ainsi qu'à acquérir les fournitures et le matériel techniques nécessaires.

50. Le Secrétaire général continuera de solliciter des contributions volontaires en espèces et en nature pour le Programme d'assistance, en particulier pour assurer le financement de bourses supplémentaires pour les programmes de formation et du développement de la Médiathèque de droit international, notamment par l'amélioration de l'accès à cette dernière depuis les pays en développement.

V. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international

A. Composition

51. Par sa résolution [74/185](#), l'Assemblée générale a nommé au Comité consultatif, pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023, les 25 États Membres suivants : Argentine, Canada, Chili, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Ghana, Iran (République islamique d'), Israël, Italie, Kenya, Liban,

Malaisie, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pologne, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Singapour, Slovaquie, Soudan, Trinité-et-Tobago et Uruguay.

B. Examen du rapport du Secrétaire général par le Comité consultatif à sa cinquante-cinquième session

52. La cinquante-cinquième session du Comité consultatif, qui s'est tenue le 9 octobre 2020, était présidée par la Représentante permanente du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies, Martha Ama Akyaa Pobee. M^{me} Jessica M. Elbaz, administratrice générale juriste à la Division de la codification, a assumé les fonctions de secrétaire.

53. Les membres ci-après ont participé à la réunion : Argentine, Canada, Chili, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Ghana, Iran (République islamique d'), Israël, Italie, Kenya, Liban, Malaisie, Mexique, Nigéria, Pologne, Portugal, Singapour, Soudan et Uruguay. Les Pays-Bas et la Thaïlande ont participé en tant qu'observateurs et en leur qualité de pays hôte, respectivement du programme de bourses de perfectionnement en droit international et du cours régional de droit international des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique. M. Miguel de Serpa Soares, Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques et Conseiller juridique, est intervenu.

54. Dans une déclaration, la secrétaire du Comité consultatif a apporté un complément aux informations figurant dans le projet de rapport et appelé l'attention sur ce que la Division de la codification continuait de faire pour renforcer les activités menées au titre du Programme d'assistance. Elle a regretté que la pandémie de COVID-19 survenue pendant la période considérée ait entravé la mise en œuvre de certaines activités, en l'occurrence deux programmes de formation en présentiel. Elle a décrit les mesures que la Division a prises pour mettre à la disposition des candidats des ressources en ligne destinées à renforcer provisoirement les capacités et pour soutenir les anciens participants. Elle a évoqué la nouvelle minisérie de conférences de la Médiathèque de droit international qui a été lancée plus tôt dans l'année. Elle a également abordé la nécessité de moderniser le site Web de la Médiathèque.

55. Le Comité consultatif a salué l'action que la Division de la codification mène pour exécuter et développer les activités lancées dans le cadre du Programme d'assistance ainsi que pour rechercher des moyens innovants de poursuivre les objectifs du Programme malgré les difficultés posées par la pandémie de COVID-19. En particulier, il a souligné les mesures prises pour permettre aux candidats et aux anciens participants aux programmes de formation de renforcer provisoirement leurs capacités. Il a regretté que deux programmes de formation en présentiel qui devaient avoir lieu pendant la période considérée n'aient pas pu se tenir. Tout en engageant la Division de la codification à continuer de dégager les enseignements à tirer de l'utilisation des moyens informatiques et des moyens de communication pendant la pandémie, il a souligné l'importance des échanges en présentiel. Il s'est félicité que les États Membres soutiennent le Programme, notamment au moyen de contributions financières. Il s'est également réjoui de l'augmentation du nombre de participantes et d'intervenantes aux programmes de formation ainsi que du nombre de contributrices à la Médiathèque de droit international. Tout en saluant le travail fait par la Division pour accroître la diversité linguistique et géographique de la Médiathèque, le Comité a proposé des mesures pour poursuivre les progrès dans ce domaine et pour tirer parti de l'utilisation des moyens informatiques et des moyens de communication. Il a également réaffirmé qu'il importait de continuer à diffuser les informations et les documents relatifs au droit international sous forme imprimée, notamment l'*International Law Handbook/Recueil de droit international*, l'*Annuaire juridique des Nations Unies* et le *Recueil des sentences arbitrales*.

Annexe

Sites Web gérés par la Division de la codification

<i>Site Web</i>	<i>Adresse URL</i>
Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international	https://legal.un.org/poa/
Programme de bourses de perfectionnement en droit international	https://legal.un.org/poa/ilfp/
Cours régionaux de droit international des Nations Unies pour l'Afrique, pour l'Asie et le Pacifique et pour l'Amérique latine et les Caraïbes	https://legal.un.org/poa/rcil/
Séminaire de droit international des Nations Unies pour les États arabes	https://legal.un.org/poa/seminar.html
Médiathèque de droit international des Nations Unies	https://legal.un.org/avl/
Portail des publications juridiques des Nations Unies	https://legal.un.org/cod/publications.shtml
Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies	https://legal.un.org/repertory
Annuaire juridique des Nations Unies	https://legal.un.org/unjuridicalyearbook
Résumé des arrêts, avis consultatifs et ordonnances de la Cour internationale de Justice	https://legal.un.org/icjsummaries
Résumé des arrêts, avis consultatifs et ordonnances de la Cour permanente de Justice internationale	https://legal.un.org/PCIJsummaries
Recueil des sentences arbitrales	https://legal.un.org/riaa
Série législative des Nations Unies	https://legal.un.org/legislativeseries
Codification et développement progressif du droit international	https://legal.un.org/cod
Sixième Commission de l'Assemblée générale	https://www.un.org/en/ga/sixth/
Commission du droit international	https://legal.un.org/ilc
Conférences diplomatiques (comptes rendus officiels des travaux)	https://legal.un.org/diplomaticconferences
Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation	https://legal.un.org/committees/charter
Comité spécial sur la responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies	https://legal.un.org/committees/criminal_accountability
Comité spécial sur l'administration de la justice à l'ONU	https://legal.un.org/committees/admin_of_justice
Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1996	https://legal.un.org/committees/terrorism
Comité spécial sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens	https://legal.un.org/committees/immunities

<i>Site Web</i>	<i>Adresse URL</i>
Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de procréation	https://legal.un.org/committees/cloning
Comité spécial sur la portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé	https://legal.un.org/committees/safety_convention
